

Enquête sur le mal-être et la détresse psychologique des personnes sourdes, malentendantes, devenues sourdes et/ou acouphéniques : Analyse des résultats du point de vue des personnes devenant sourdes

Avril 2011, Richard Darbéra

Introduction	1
L'enquête	1
Caractéristiques des répondants	2
La détresse psychologique	2
Âge de survenue de la surdité et détresse psychologique	3
Pensées suicidaires et passage à l'acte	4
Traumatisme grave subi	4
Conclusion	5
Annexe	6

Introduction

Il y a, en France, entre 5 millions et 7 millions de sourds et de malentendants (DRESS 2008). Il y a entre 70 000 et 100 000 sourds de naissance (HAS 2007)¹ et les autres sont des personnes dont la surdité évolue et s'aggrave. C'est essentiellement parmi ces personnes que nous avons les adhérents du BUCODES.

Au printemps de 2010, nous avons diffusé auprès de nos adhérents le questionnaire préparé par l'Unisda d'une enquête nationale sur la détresse psychologique des personnes sourdes, malentendantes, devenues sourdes et/ou acouphéniques. L'exploitation des résultats de cette enquête par TNS-Sofres à la demande de l'Unisda ne nous satisfaisait pas car en agrégeant sourds de naissance et personnes devenant sourdes, elle occultait l'importance de l'âge de survenue de la surdité sur la situation réelle des personnes interrogées. Nous avons obtenu que l'Unisda nous donne les fichiers des réponses à cette enquête, et c'est notre analyse de cette enquête que nous vous proposons ici.

L'enquête

Contrairement aux enquêtes comme l'enquête Handicap-Santé-Ménages réalisée par l'INSEE et la DREES, l'enquête « détresse psychologique » s'est faite sur la base du volontariat. Elle ne prétend donc pas être représentative de l'ensemble de la population sourde ou malentendante, mais seulement des personnes qui ont bien voulu répondre. On notera qu'il s'agit pour plus des deux tiers d'entre elles d'adhérents ou de membres actifs d'associations alors qu'ils ne sont qu'une infime minorité dans les six millions de malentendants de notre pays.

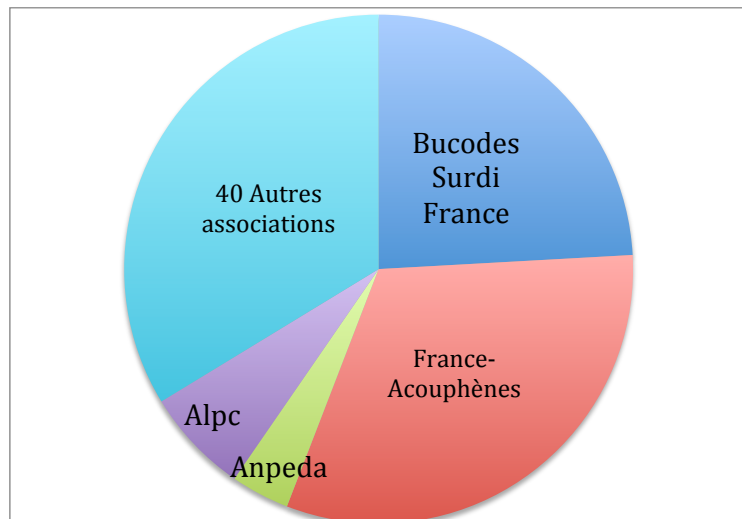
Sont particulièrement représentés dans l'échantillon de l'enquête les membres de deux associations : France Acouphènes pour les acouphéniques et le Bucodes-SurdiFrance qui regroupe les associations de personnes devenues sourdes. C'est donc sur ces deux populations que les résultats de l'enquête sont les plus solides. Voir la Figure 1.

¹ Sources:

DREES (2008) L'état de santé de la population en France - Indicateurs associés à la loi relative à la politique de santé publique - Rapport 2007

HAS (2007) Évaluation du dépistage néonatal systématique de la surdité permanente bilatérale, Janvier 2007, Service évaluation médico-économique et santé publique

Figure 1 – Affiliation des répondants dans les associations du monde du handicap

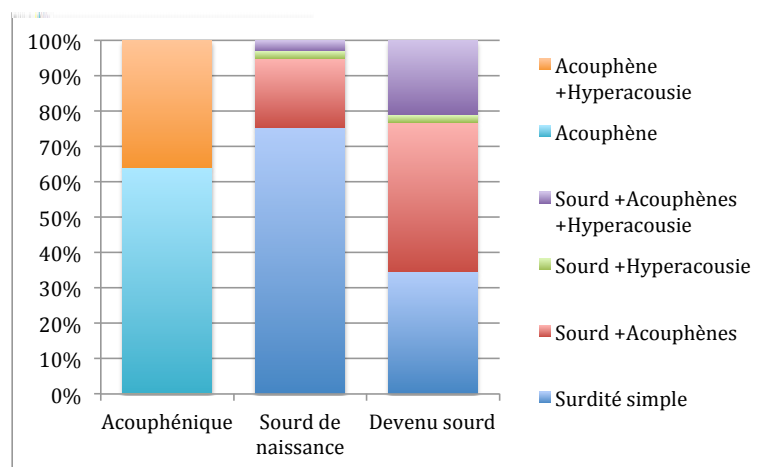


Les personnes devenues sourdes le sont devenues, pour la plupart, à l'âge adulte. La survenue de la surdité pour ces personnes est quelque chose de très stressant et angoissant.

Caractéristiques des répondants

La Figure 2 donne la proportion des répondants pour les 592 personnes acouphéniques (colonne de gauche), les 671 personnes sourdes de naissance (colonne du milieu) et les 1252 personnes devenues sourdes (colonne de droite) qui cumulent différents types de difficultés d'audition. On y voit, par exemple qu'à peu près un tiers des répondants acouphéniques souffrent également d'hyperacousie.

Figure 2 – Proportion de répondants et types de difficultés d'audition



Nous observons une différence entre les personnes sourdes de naissance et des personnes devenues sourdes. Un quart seulement des personnes sourdes de naissance déclarent des acouphènes alors que les deux tiers des personnes devenues sourdes connaissent des acouphènes, avec ou sans hyperacousie.

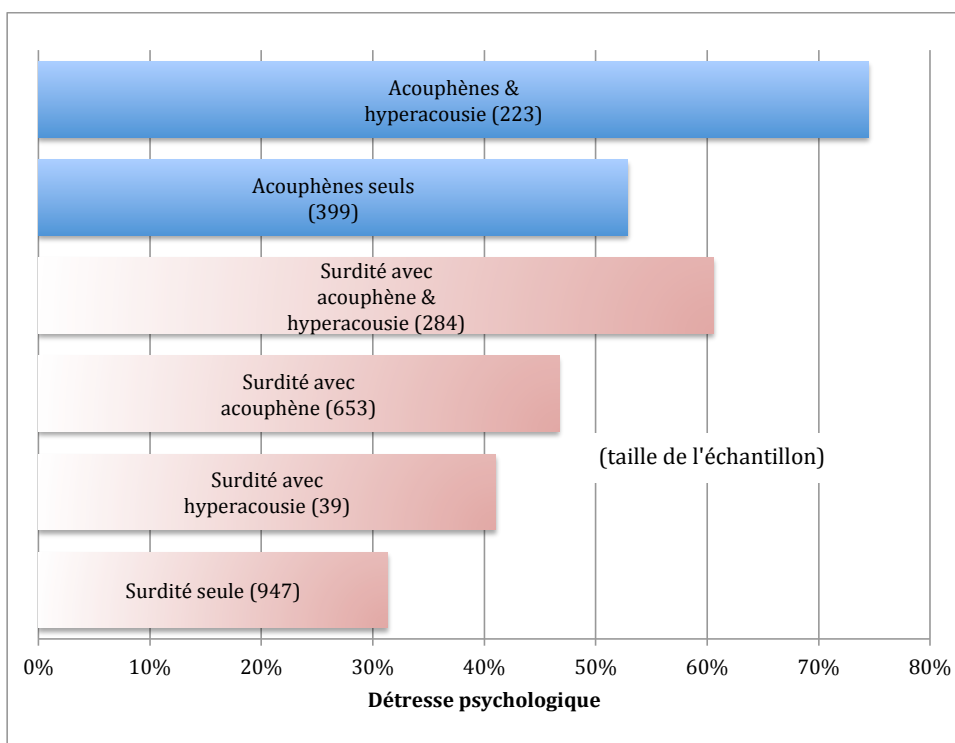
Cette différence est importante car les acouphènes sont un phénomène aggravant de la détresse psychologique.

La détresse psychologique

Le graphique de la Figure 3 montre que les acouphènes et l'hyperacousie sont des facteurs aggravants de la détresse psychologique.

En effet, 30% des 947 personnes ayant une surdité sans difficultés supplémentaires, s'avèrent en état de détresse psychologique. Lorsque la surdité s'accompagne d'hyperacousie pour 39 personnes, le taux de détresse psychologique augmente à 40%. Lorsque la surdité s'accompagne d'acouphènes pour 653 personnes, le taux de détresse s'accroît à 50%. Lorsque se surajoutent à la surdité, acouphènes et hyperacousie, ces 284 personnes connaissent un taux très élevé de détresse psychologique (60%).

Figure 3 – Proportion de répondants en état de détresse psychologique



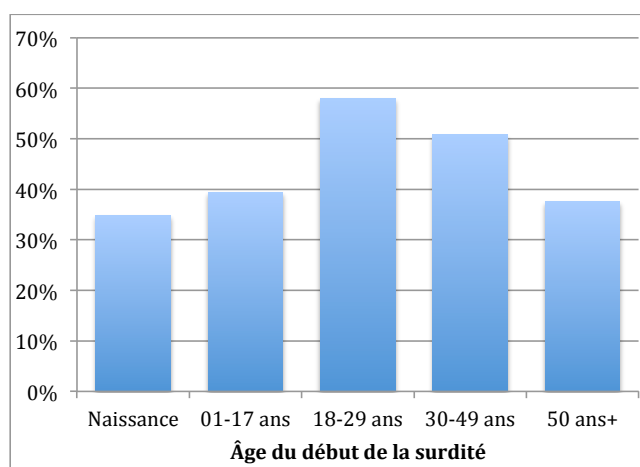
Une même analyse pour les personnes qui ont des acouphènes montre que l'ajout hyperacousie aggrave encore le taux de détresse psychologique (74%).

Âge de survenue de la surdité et détresse psychologique

Une analyse plus détaillée de l'âge de survenue de la surdité permet d'affiner l'incidence de la détresse psychologique

La Figure 4 montre le taux de détresse selon l'âge de survenue de la surdité. Les plages d'âge ne sont pas exactement les mêmes que celles retenues par TNS-Sofres à la demande de l'Unisda, mais nous avons tenu à marquer le début de la vie active et le milieu de la vie active. Nous observons que 670 personnes déclarants une surdité de naissance ont un taux de détresse de 35%. Ce taux augmente et atteint un maximum de près de 60% pour la plage de début de surdité de 18 à 29 ans touchant 169 personnes. La proportion de détresse diminue pour des âges plus élevés de survenue de la surdité, avec un taux encore important de 50% entre 30 et 49 ans.

Figure 4 – Proportion de répondants en état de détresse psychologique selon l'âge de survenue de la surdité

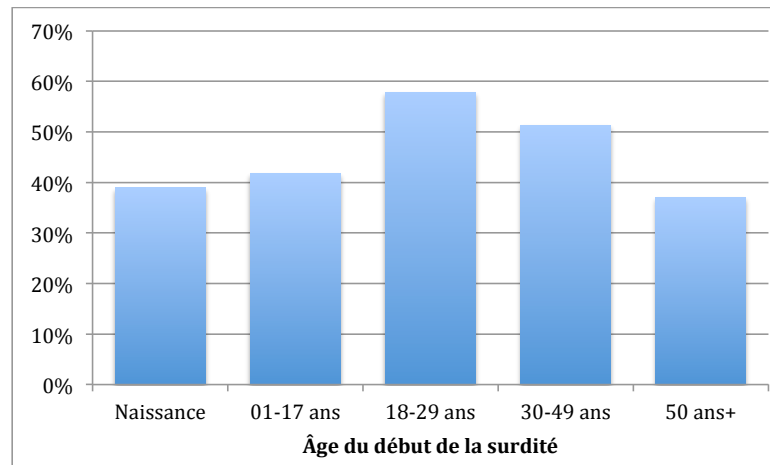


Il apparaît ainsi que la détresse psychologique s'exprime de manière plus fréquente lorsque la surdité survient au début ou au milieu de la vie active. Elle s'avère beaucoup plus importante que pour les sourds de naissance ou les personnes devenues sourdes avant la majorité, ou les

personnes à plus de 50 ans. Le taux diminue encore pour une survenue de la surdité à plus de 60 ans.

Les proches ayant tendance à sous-estimer la détresse psychologique (cf. la présentation TNS Sofres), nous avons écarté les réponses des proches dans notre analyse (Figure 5). On note que cela ne conduit pas à un résultat très différent.

Figure 5 – Proportion de répondants en état de détresse psychologique selon l'âge de survenue de la surdité, déclarations de proches exclues



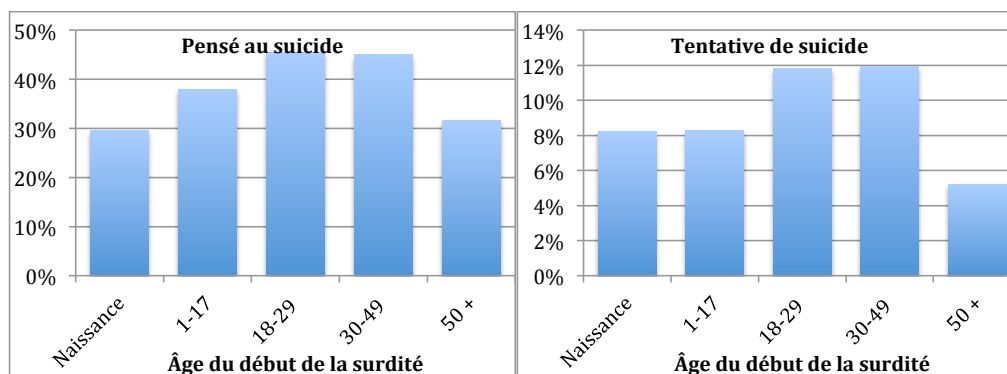
Il apparaît donc clairement dans le graphique que c'est quand elle survient au début ou au milieu de la vie active que la surdité a les effets les plus délétères sur le moral des sourds. Les sourds de naissance ou ceux dont la surdité s'est révélée plus tôt semblent mieux épargnés. Il en est de même pour les surdités tardives.

On retrouve la même distribution pour les pensées suicidaires et même pour les cas de passage à l'acte. C'est ce que montrent les deux graphiques suivants.

Pensées suicidaires et passage à l'acte

Cette enquête, limitée dans ses interrogations, ne demandait pas l'âge de survenue de pensées suicidaires et de tentatives de suicide. Il n'est donc pas possible de corréliser vraiment l'état suicidaire avec la survenue de la surdité. Toutefois, on peut voir sur la figure 5 que les pensées suicidaires (graphiques de gauche) et les tentatives de suicide (graphiques de droite) suivent le même genre de courbe, avec les mêmes périodes critiques.

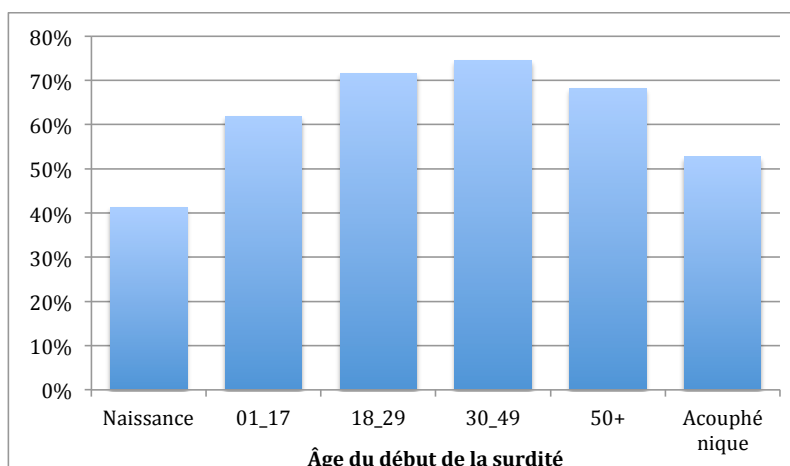
Figure 6 – Pensées suicidaires et passage à l'acte selon l'âge de survenue de la surdité



Traumatisme grave subi

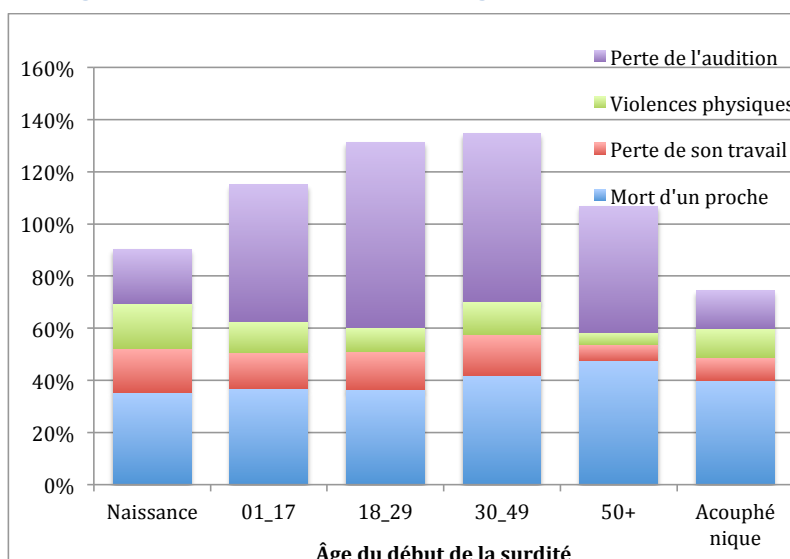
L'enquête demandait si la personne avait subi un traumatisme grave dans sa vie, et proposait différentes causes: menaces de violences physiques, accident, perte de l'audition, mort d'un proche, perte de son travail, etc. La Figure 7 présente le pourcentage des répondants ayant subi un traumatisme grave dans leur vie selon l'âge de survenue de la surdité. On observe encore la même distribution. Les personnes dans des tranches d'âges de la vie active déclarent plus que les autres avoir subi un traumatisme.

Figure 7 – Pourcentage des répondants ayant subi un traumatisme grave dans leur vie selon l'âge de survenue de la surdité



Dans les causes de traumatisme les plus fréquentes évoquées, il y a la mort d'un proche, la perte de son travail, des violences physiques et la perte de l'audition (Figure 8).

Figure 8 – Causes du traumatisme selon l'âge de survenue de la surdité



Note : les pourcentages cumulés dépassent 100 % car il était possible de cocher plusieurs causes de traumatisme.

La perte d'un proche ou la perte du travail (en bleu ou en rouge), pour tous les âges de survenue de la surdité, est un traumatisme vécu pour une proportion peu différente de répondants. En revanche, la perte de l'audition est vécue comme un traumatisme de manière différente selon survenue de la surdité. Ce sont surtout dans les tranches d'âges de la vie active que la perte auditive est le traumatisme le plus important. Si la plupart des causes de traumatismes se retrouvent à un degré égal parmi tous les répondants, il en est donc une qui est spécifique aux devenus sourds à l'âge adulte : la perte de l'audition.

Une question demandait : « Pendant la période où vous vous êtes senti nerveux, angoissé ou abattu, avez-vous fait appel à un ou des médecins, psychologues...? ». La réponse à cette question ne montre pas de différences sensibles dans le recours à des spécialistes selon l'âge de survenue de la surdité. Il s'établit autour de 60% pour tous.

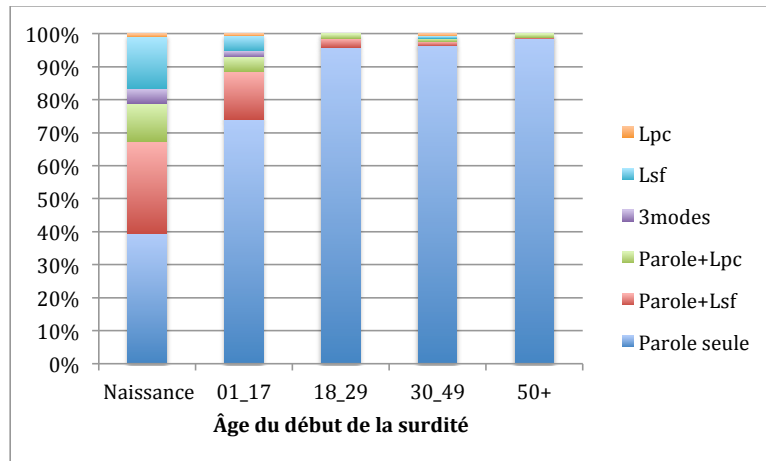
Conclusion

Notre analyse de l'enquête réalisée avec l'Unisda montre une grande spécificité du cas des personnes devenant sourde qui avait échappé à l'analyse faite par TNS Sofres pour le compte de l'Unisda. Beaucoup plus que pour les sourds de naissance, ce sont des personnes qui deviennent sourdes à l'âge adulte qui sont dans la plus grande détresse psychologique, en particulier si cette surdité survient au milieu de leur vie active

Annexe

L'enquête comportait un certain nombre de questions sur des difficultés de communication liées à la surdité. Le graphique suivant montre que même chez les sourds de naissance, la communication orale est prédominante (Figure 9). Moins de 20% d'entre eux n'y ont pas recours. Et bien sûr, presque aucun devenu sourd à l'âge adulte n'utilise, même accessoirement, la langue des signes française ou le langage parlé complété.

Figure 9 - Modes de communication chez les sourds selon la classe d'âge du début de la surdité



Note : lecture : moins de 20% des sourds de naissance n'utilisent pas la parole pour communiquer.

Plus intéressant, on peut noter un phénomène de génération chez les sourds de naissance. Ainsi, chez les plus jeunes, la langue des signes française semble supplantée par le langage parlé complété. Ils ont aussi plus recours à la parole (Figure 10). On peut probablement y voir l'effet des équipements en prothèses auditives et en implants.

Figure 10 - Modes de communication chez les sourds de naissance selon la classe d'âge

